UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
DÉPARTEMENT D'ÉTUDES LITTÉRAIRES

SIGLE : LIT 8001-10 SESSION : Hiver 2022

TITRE : Littérature et enseignement
(Théories et pratiques)

PROFESSEUR : Sylvain Brehm
Bureau: J-4775 Tél. : 987-3000 (1438)
Courriel : brehm.sylvain@uqam.ca

DESCRIPTION DU COURS

Ce séminaire constitue une initiation à la problématique de l'enseignement de la littérature. Outre les théories et questions générales, la situation spécifique au Québec et au niveau d'études « collégial » y sera abordée en priorité. Le séminaire comportera un volet théorique et critique sur les concepts fondamentaux, les finalités didactiques, les enjeux idéologiques, les programmes et les contenus de cours ainsi qu'un volet pratique consacré aux méthodes et aux stratégies d'enseignement. Le cours prévoit également des rencontres avec des professionnels de l'enseignement. Il exigera une grande participation des étudiants, des recherches sur le terrain et des travaux pratiques.

PRATIQUE

La didactique de la littérature représente un domaine de recherche encore peu exploré. Pourtant, c'est un fait reconnu que l'École joue un rôle déterminant dans l'institution littéraire, de la création jusqu'à la réception des œuvres. Elle est le principal lieu de formation des lecteurs et des écrivains eux-mêmes. De plus, elle contribue à la consécration des auteurs et des œuvres. Loin de se réduire à une transmission de savoirs, l'enseignement littéraire est traversé par des enjeux multiples, d'ordre culturel ou critique, social ou moral… Les contenus et les méthodes signalent des valeurs et des finalités non exclusivement esthétiques. En fait, celles-ci ne constituent qu'un aspect de l'enseignement du français au collégial. Quelles conceptions de la littérature et de la culture littéraire l'enseignement met-il en cause? Qu'est-ce qui doit présider au choix des contenus? Comment peut-on enseigner la littérature dans le contexte actuel?

En tenant compte de questions soulevées par des chercheurs et des observateurs de la francophonie surtout, nous examinerons la situation spécifique au Québec. Cette analyse comportera une contextualisation historique et une comparaison des diverses théories et pratiques didactiques. Le séminaire sera l'occasion de réfléchir sur les enjeux et les conditions de l'enseignement collégial et de soumettre des propositions concrètes de cours.

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Le cours comprendra des exposés théoriques et des conférences prononcées par des professionnels du milieu collégial. Il exigera, de la part des étudiants, des recherches en bibliothèque et sur le terrain, la rédaction d'un plan de cours (de la formation générale commune), des travaux pratiques en classe ainsi que la présentation d'exposés tenant lieu d'exercices d'enseignement («leçons»).

ÉVALUATION

. Un compte rendu oral d'observation d'une séance de cours : 10%
. Une proposition d'un plan de cours écrit : 40%
. Exposés (exercices d'enseignement) :
. Une leçon : 40%
. Participation aux échanges et activités du séminaire: 10%

➔ Le résultat de l'évaluation se traduit par la notation «succès» ou «échec».

CALENDRIER (à venir)

BIBLIOGRAPHIE

Lectures obligatoires :

Recueil de textes disponible à la COOP (si enseignement en classe)

Lectures suggérées :

- AEBY DAGHÉ, Sandrine (dir.), *Enseigner la langue et la littérature*. *Des dispositifs pour penser leur articulation*, Namur, Presses Universitaires de Namur, coll. «Dyptique», 2011.
- AYLWIN, Ulric, *Petit guide pédagogique*, Montréal, Association québécoise de pédagogique collégiale, 1994.
- BARONI, Raphaël et RODRIGUEZ, Antonio (dir.), *Les passions en littérature*. *De la théorie à l'enseignement*, Lausanne, Université de Lausanne, «Revue Études de Lettres», 2014.
- BAUDELOT, Christian et *al.*, *Et pourtant, ils lisent…*, Paris, Le Seuil, 1999.
- CAMBRON, Micheline (dir.), *Enseigner la littérature au cégep. Réflexions, analyses et témoignages*, Montréal, Centre d'études québécoises, Cahiers de recherche n°16, 2000.
- Coll., «Imaginaires de l'enseignement», *Contre-jour. Cahiers littéraires*, n°33, Été 2014.

- FOURNIER, Georges-Vincent, *Face à l'épreuve : les outils, les œuvres*, Montréal, Hurtubise HMH, 1997.
- FOURTANIER, Marie-José et LANGLADE, Gérard (dir.), *Enseigner la littérature*, Toulouse, CRDP Midi-Pyrénées/Delagrave, 2000.
- PRÉGENT, Richard, *La préparation d'un cours*, Montréal, Éditions de l'École Polytechnique de Montréal, 1990.
- PROULX, Jean, *Enseigner mieux : stratégies d'enseignement*, Trois Rivières, Cégep de Trois Rivières, 1993
- ROUXEL, Annie et LANGLADE, Gérard (dir.), *Le sujet lecteur. Lecture subjective et enseignement de la littérature*, Presses Universitaires de Rennes, 2004.
- ROY, Max, *La littérature québécoise au collège*, Montréal, XYZ, 1998.

Revues spécialisées (savantes et professionnelles)

- *Correspondance*
- *Pédagogie collégiale*
- *Québec français*
- *Enjeux*
- *Le français aujourd'hui*
- *Pratiques*
- *Recherches*
- *Repères*

Politique nº 16 visant à prévenir et combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Pour consulter la politique nº 16 :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_16.pdf

Services offerts :

Pour obtenir de l'aide, faire une divulgation ou une plainte :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514 987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : harcelement.uqam.ca

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514 987-0348

calacs@uqam.ca

trevepourelles.org

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :

514 987-3185

Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité :
514 987-3131

RÈGLEMENT 18
SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.